



RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE 2008
(30 SEPTEMBRE 2008)

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC..

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers annuels de la Société au 30 septembre 2008. Les états financiers de la Société ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion daté du 10 novembre 2008 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

PERFORMANCE GLOBALE

La Société détient un portefeuille de 12 propriétés qui couvrent une superficie totale de 31 016 hectares au Québec et en Ontario. Dix propriétés sont situées dans le Nord-Ouest québécois alors que deux propriétés sont localisées dans la région de Dryden dans le Nord-Ouest ontarien.

PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

Les 10 propriétés québécoises couvrent une superficie totale de plus de 28 648 hectares dans le Nord-Ouest québécois. Elles sont toutes situées à l'intérieur de la prolifique ceinture de roches vertes archéennes de l'Abitibi. Le régime politique est stable au Canada, mais il n'y a aucune juridiction qui offre autant que le Québec en termes d'avantages fiscaux (selon les régions, remises variant de 35 % à 45 % des dépenses éligibles d'exploration), d'accès à une main-d'œuvre qualifiée ainsi qu'à des **fournisseurs reconnus pour leur expertise dans le domaine minier**.

Au cours de la dernière année, Radisson avait acquis par option quatre nouveaux projets au Québec : La Reine (molybdène, or), Preissac (nickel), RM Nickel (nickel, cuivre, platine, palladium, or) et Potrack (cuivre, zinc, or, argent). Au cours du dernier trimestre, la société a abandonné ses options sur les trois premiers.

Les travaux de forage au diamant se sont concentrés sur les projets O'Brien / Kewagama et RM Nickel alors que des travaux de prospection ont été faits sur les projets Massciotte, Potrack et La Reine.

PROPRIÉTÉS O'BRIEN / KEWAGAMA

Ce projet est situé directement au nord de la ville de Cadillac, à mi-chemin entre Rouyn-Noranda et Val d'Or, il est formé des propriétés O'Brien et Kewagama qui sont détenues à 100 % par la Société. Elles sont localisées à environ six kilomètres à l'ouest de la propriété aurifère Lapa de Mines Agnico-Eagle ltée (1.4 M oz) et immédiatement à l'ouest du projet conjoint Wood-Pandora de Globex et Queenston sur lequel de nouvelles zones aurifères ont été mises à jour en 2006 (Zone Ironwood, Zones C et D).

Depuis 2004, les travaux d'exploration menés par Radisson se sont concentrés sur la Zone 36 E. Ils ont permis de confirmer que celle-ci se poursuivait à l'est jusqu'au puits Kewagama, et que verticalement, elle était toujours présente à une profondeur de 1 400 m, accroissant ainsi considérablement le potentiel pour augmenter les ressources existantes.

En 2007, M. Luke Evans de Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc. (« Scott Wilson RPA ») a évalué les ressources minérales de la zone 36 Est à partir des données antérieures des forages en surface et sous terre disponibles en avril 2007. En utilisant la méthode traditionnelle d'estimation des ressources par blocs sur section longitudinale et en considérant une teneur de coupure de 0,17 oz/t d'or, les ressources s'établissent comme suit :

ESTIMATION DES RESSOURCES DE LA ZONE 36 EST, MINE O'BRIEN – 9 MAI 2007

Classification	Épaisseur horizontale (pi)	Tonnage (tonnes)	Teneur en or non coupée (oz/t)	Teneur en or coupée (oz/t)	Onces d'or coupées (oz)
Ressources indiquées	4,7	270 000	0,56	0,36	97 100
Ressources inférées	4,6	182 000	0,37	0,29	53 700

L'épaisseur horizontale des ressources indiquées varie de 4,0 à 8,7 pieds, l'épaisseur moyenne étant de 4,7 pieds. La minéralisation de la zone 36 Est est affectée par la coupure des fortes teneurs, le contenu global en or se trouvant ainsi diminué d'environ 30 %.

Le programme d'exploration de 2007 a compris 60,8 km de coupe de lignes, 46,1 km de polarisation provoquée ainsi que 1 286 m (4 219 pi) de forage au diamant répartis sur 11 sondages (au 31 décembre 2007). Le programme de forage s'est poursuivi jusqu'en mars 2008 et il a totalisé 5 762 m de forage (18 904 pi.) répartis sur 31 sondages.

Le programme de forage a consisté essentiellement à vérifier les blocs de ressources des veines identifiées dans le rapport 43-101 sur les ressources de la zone 36 Est (Luke Evans, Scott Wilson RPA, mai 2007). C'est ainsi que 29 forages totalisant 5 102,4 m (16 738 pi) ont été effectués sur ceux-ci alors que 2 forages totalisant 660 m (2 165 pi) ont été forés afin de vérifier l'extension orientale de la Zone 36 E.

Le tableau suivant présente les résultats significatifs obtenus durant cette campagne de forage.

Résultats significatifs - Forages 2007-2008						
Projet O'Brien / Kewagama						
Sondage	Ligne (E)	De (m)	À (m)	Au (g/t)	Longueur (m)	Remarques
OB08-151	61+00	66.2	66.5	18.4	0.3	Veine 3, or natif Veine 4
		74.4	74.7	22.5	0.3	
OB07-126	35+20	181.8	182.1	19.6	0.3	Veine 3, or natif
OB07-132	35+60	47.3	47.7	24.9	0.4	Veine 1
OB07-134	36+80	180.9	181.7	12.9	0.8	Veine 8, or natif
OB08-138A	36+20	82.4	82.7	12.7	0.3	Veine 1, or natif
OB08-141	37+00	181.8	182.2	13.5	0.4	Veine 1, or natif
OB08-142	37+60	181.2	182.1	12.2	0.9	Veine 3
OB08-145	40+00	133.7	134.3	15.0	0.6	Veine 8, or natif
OB08-146	40+00	104.2	104.7	16.8	0.5	Veine 2, or natif
OB08-149	43+75	387.8	389.3	12.2	1.5	Veine quartz, or natif Veine 2, or natif
		394.0	395.0	96.7	1.0	

En août 2008, la Société a jalonné sur carte dix nouveaux claims en remplacement du bail minier 685 qui est venu à échéance au mois d'avril 2008.

À la fin de 2007, des négociations avaient été entreprises avec Aurizon qui s'était montrée intéressée à devenir notre partenaire sur le projet. En septembre 2008, Aurizon procédait depuis près de six mois à une vérification diligente de la Propriété comme convenu dans la lettre d'intention (LOI) datée du 14 avril 2008. Selon les termes de cette LOI, Aurizon pouvait acquérir jusqu'à 50 % d'intérêt dans la Propriété, à condition d'y réaliser une étude de faisabilité. Par la suite, Aurizon a demandé le droit d'obtenir un intérêt de 75 % en retour de la réalisation de cette étude, proposition que Radisson a refusée.

Suite à cette décision, Radisson a révisé toutes les informations disponibles des travaux de surface et sous-terre afin d'établir de nouvelles cibles de forage. Le 20 octobre 2008, un programme de forage au diamant qui devrait totaliser 4 500m a débuté sur le projet. Au 10 novembre 2008, 2 657m de forage répartis sur 7 forages ont été effectués, les forages KW08-151 à KW08-154

sont complétés alors que les forages KW08-0156 et KW08-157 sont en cours. Le tableau suivant résume ces forages, la Société est en attente des résultats d'analyse.

Résultats significatifs - Forages Automne 2008									
Projet O'Brien / Kewagama									
Sondage	Ligne (E)	Station (N)	Longueur (m)	De (m)	À (m)	Au (g/t)	Longueur (m)	Or Natif	Remarques
KW08-151	61+00	12+55	596.0	428.0	453.0	?	25.0	Non	Plusieurs veines de quartz enfumé associés avec Py et Ars.
OB08-153B	44+50	2+00 S	459.0	398.0	400.0	?	2.0	Oui	Andésite porphyrique du sud avec zone de veines de quartz, Or natif dans une veine de 0,45 m dans (extension vers l'est du trou OB149, 96.7 g/t over 1.04 m).
				411.7	417.0	?	5.3	Oui	Plusieurs veines et veinules de quartz enfumé avec Py et Ars, or natif dans une veine de 1 cm à 416.7
KW08-154	66+00	13+00	573.0	407.5	412.5	?	5.0	Non	10-15% veinules de quartz enfumé avec Py et Ars, Andésite porphyrique du sud.
				416.1	420.3	?	4.2		2-5% veinules de quartz enfumé avec Py et Ars, Andésite porphyrique du sud.
				423.6	431.0	?	7.4		5-20% veinules de quartz enfumé avec Py et Ars, Andésite porphyrique du sud.
KW08-155A	52+00	13+25	477.0	360.0	361.7	?	1.7	Oui	5% veinules de quartz enfumé avec Py et Ars dans le conglomérat de la mine, or visible dans une veine de 3 cm.
					382.5	384.5	2.0	Non	20% veinules de quartz enfumé avec Py et Ars, Andésite porphyrique du sud.

Le programme de forage devrait se terminer au début du mois de décembre 2008.

PROPRIÉTÉ MASSICOTTE

Ce projet, d'une superficie totale de 24 774 hectares, forme un bloc de claims contigus localisé à 15 km à l'est de la mine Detour Lake où Detour Gold Corporation a annoncé récemment des ressources aurifères totales de plus de 13,0 million d'onces d'or. Ces minéralisations aurifères sont associées à la zone de déformation régionale Sunday Lake qui est semblable aux zones de failles régionales bien connues de Destor / Porcupine et de Larder Lake / Cadillac le long desquelles se retrouve la majorité des gîtes d'or en Abitibi.

Les claims du Groupe Massicotte couvrent plus de 20 km le long de la zone de déformation Sunday Lake. Ils couvrent également sur plus de 15 km la zone de faille régionale aurifère de Massicotte où on retrouve les indices Lynx, Rambo et Lap 3 qui présentent respectivement des teneurs historiques en or de 7,8 g/t sur 7,2 m, 6,3 g/t sur 2,7 m et 24,1 g/t Au sur 2,4 m.

En juin 2007, Ariane a signé un contrat d'option pour acquérir 50 % de l'intérêt que possède Radisson dans ses claims du camp minier de Detour Lake. Pour acquérir cet intérêt Ariane devra, le ou avant le 31 août 2010, exécuter des travaux d'exploration totalisant 1,5 M\$, effectuer des paiements d'option totalisant 75 000 \$CAN et émettre 300 000 actions de Ressources d'Ariane Inc. à Radisson.

À l'été 2007, Ariane a entrepris les travaux de compilation et d'intégration de toutes les données géoscientifiques disponibles. De la prospection a aussi été effectuée afin de localiser les anciens travaux et de vérifier les accès dans la partie sud-est de la propriété.

En mars 2008, un levé géophysique hélicopté électromagnétique avec un système VTEM (domaine du temps) a été effectué sur le projet; plus de 1 000 km de lignes ont été couverts. Les résultats de ces travaux ont justifié l'acquisition de 119 nouveaux claims afin de couvrir des secteurs à haut potentiel de découverte.

D'Ariane a identifié 19 secteurs favorables à des minéralisations aurifères en se basant sur leur signature géologique et géophysique ainsi que par la présence de valeurs anormales en or. Au mois de juin 2008, huit secteurs ont été couverts par un levé test de géochimie de sol de type MMI (Metal Mobile Ion). Les résultats indiquent de faibles anomalies en or et en métaux de base (Cu, Zn et Ni). D'Ariane évalue actuellement ceux-ci avant d'entreprendre un levé de plus grande envergure.

Enfin, d'Ariane a entrepris une campagne de forage le 11 août 2008 mais celle-ci a dû être arrêtée à cause de problèmes techniques dus aux mauvaises conditions de terrain. Les travaux devraient reprendre en 2009.

PROPRIÉTÉ LA REINE

La propriété de molybdène (Mo) et or La Reine correspond à un groupe de 27 claims d'une superficie de 1 149 hectares dans le canton La Reine, à environ 10 km à l'ouest de la ville de La Sarre. La molybdénite est observée dans plusieurs veines de quartz associées au pluton granitique de La Reine. Les plus intéressantes sont les veines numéro 1 et 2 qui ont donné les meilleurs résultats tant en surface qu'en forage :

Tranchées	Forages
Veine 1 4,14 % Mo sur 0,6 m; 2,53 % Mo sur 0,7 m; 2,51 % Mo sur 0,8 m; 4,48 % Mo sur 0,8 m; 6,03 % Mo sur 1,0 m;	Veine 1 Trou # 13 : 2,80 % Mo sur 0,3 m; Trou # 14 : 2,55 % Mo sur 0,6 m; Trou # 15 : 0,30 % Mo et 70,5 g/t d'or sur 0,3 m; Trou # E-6 : 1,66 % Mo sur 0,4 m.
Veine 2 1,94 % Mo sur 0,9 m.	Veine 2 Trou # E-3 : 1,05 % Mo sur 0,4 m

En 2007, les travaux avaient dû être arrêtés plus tôt que prévu étant donné l'arrivée hâtive de la neige l'automne dernier.

Au cours du dernier trimestre, de la coupe de lignes et de la cartographie ont été effectuées sur la propriété. En juin 2008, la Société a décidé de retourner cette propriété aux vendeurs.

PROPRIÉTÉ PREISSAC

Cette propriété de nickel (Ni) est constituée de deux claims couvrant approximativement 85 hectares dans la Ceinture de roches vertes de l'Abitibi. La minéralisation en sulfures de nickel se trouve dans une péridotite associée à une zone de contact entre des granites et des roches volcaniques mafiques. Cette propriété faisait partie de l'entente de la propriété La Reine et elle a donc été retournée aux vendeurs au mois de juin 2008.

PROPRIÉTÉ RM NICKEL

Radisson a complété un programme de forage au diamant de 519,5 m à l'automne 2007. Cela a permis de vérifier les zones minéralisées à forte et à faible teneur ainsi que d'obtenir suffisamment de matériel de la zone à haute teneur pour pouvoir effectuer des tests métallurgiques. Un échantillon composite pesant 225 kg de carottes a été envoyé au laboratoire SGS Lakefield Research Limited (SGS), à Lakefield, en Ontario. La teneur moyenne de cet échantillon était de 2,73 % en cuivre, de 3,25 % en nickel, de 1,12 g/t en platine, de 5,05 g/t en palladium et de 0,22 g/t en or.

En mai 2008, Radisson a reçu les résultats de ces tests métallurgiques. Ceux-ci montrent que la récupération du nickel et du cuivre de la propriété RM Nickel serait non rentable. En conséquence, Radisson n'a pas l'intention de poursuivre l'acquisition de cette propriété ni effectuer des paiements supplémentaires à cet égard. Cette propriété a été retournée au vendeur en juin 2008.

PROPRIÉTÉ POTRACK

La propriété d'or et de métaux de base Potrack est constituée de 34 claims couvrant une superficie de 528 hectares dans le canton de Queylus, au Québec. Elle est située à l'intérieur du camp minier de Chibougamau, soit dans la partie nord-est de la Ceinture de roches vertes archéennes de l'Abitibi, plus précisément à 25 km au sud de Chibougamau, tout près de la route 167.

La propriété couvre en partie les roches felsiques de la Formation de Waconichi, hôte de la mine Lemoine. Cette mine a produit 757 785 tonnes métriques à une teneur moyenne de 4,18 % de cuivre, 9,52 % de zinc, 4,56 g/t d'or et 82,26 g/t d'argent. Elle est parmi les gisements de sulfures massifs les plus riches du Canada en raison de ses teneurs en minerai.

La propriété Potrack a été très peu explorée, sauf pour des travaux de prospection qui ont mené à la découverte d'un bloc anguleux de sulfures massifs de 40 kg titrant 5,73 % Cu, 2,64 % Zn, 1,89 g/t Au et 42,20 g/t Ag. Cette minéralisation est similaire à celle de la mine Lemoine. Les travaux de prospection subséquents ont révélé la présence d'andésites et de rhyolites altérées sur la propriété, confirmant le potentiel d'y découvrir des minéralisations de type sulfures massifs.

De la coupe de lignes (45 km) et un levé magnétique (45 km) ainsi qu'un levé électromagnétique de type MaxMin II (38 km) ont été complétés en juin 2008. Les résultats sont décevants car ces levés n'ont pas détectés d'anomalies géophysique.

La cartographie et la prospection ont été complétées en juillet 2008 et il n'y a pas d'anomalie géochimique significative. La propriété sera retournée aux vendeurs.

PROPRIÉTÉ DESTOR/DUQUESNE

Cette propriété est détenue à 100% par Radisson et consiste en 22 claims couvrant une superficie de 330 hectares dans le canton Destor, à environ 30 km au nord de Rouyn-Noranda, Québec. Elle se situe dans le camp minier de Rouyn-Noranda à l'intérieur de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Elle est localisée le long de la zone de déformation Destor Porcupine, immédiatement à l'est de la propriété Duquesne de Clifton Star Resources Inc (Clifton Star) où le forage DQ-08-50 a retourné une teneur de 113,80 g/t Au sur 3,60 m dans la Zone 20B. Dans le même trou, la Zone 20A a retourné une teneur de 4,15 g/t Au sur 3,10 m alors que la Veine 10 a donné une teneur de 7,51 g/t Au sur 1,50 m (communiqué de presse du 14 juillet 2008).

La minéralisation aurifère sur le projet Duquesne se retrouve dans des zones de silicification intense, elle est aussi spatialement associée à des intrusions porphyriques (Zones 10 et 20) le long de contact entre des gabbros et des komatiites fortement altérées. Les zones aurifères les plus significatives se situent entre 100 et 200m au nord de la zone de déformation de Destor Porcupine.

La propriété Destor/Porcupine couvre 1 400 m de lithologies favorables le long de la zone de déformation Destor Porcupine. Dans le passé, elle a été travaillée par de nombreuses sociétés d'exploration, les derniers travaux furent effectués par Hemlo Gold en 1993-1994. Plusieurs zones aurifères ont été identifiées sur la propriété, les deux principales étant la Zone Grise et la Zone Lépine. Ces deux zones représentent possiblement les extensions vers l'est des structures aurifères explorées présentement par Clifton Star sur leur propriété Duquesne, immédiatement à l'ouest.

Le 20 octobre 2008, un programme de forage au diamant qui devrait totaliser 3 100m a débuté sur le projet. Au 10 novembre 2008, 1 058m de forage répartis sur 2 forages ont été effectués, le forage DQ08-21 est complété alors que le forage DQ08-22 est en cours. Le tableau suivant résume ces forages, la Société est en attente des résultats d'analyse.

Résultats significatifs - Forages Automne 2008									
Projet Destor / Duquesne									
Sondage	Ligne (E)	Station (N)	Longueur (m)	De (m)	À (m)	Au (g/t)	Longueur (m)	Or Natif	Remarques
DQ08-21	145+00	103+00	830.0	562.4	589.7	?	27.4	Non	Zone Grise, correspond à un basalte variolaire avec tr-4% Py

Le programme de forage devrait se terminer au début du mois de décembre 2008.

AUTRES PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

En ce qui a trait aux autres projets, la Société recherche activement des partenaires et quelques compagnies se sont montrées intéressées à certains de ceux-ci et sont présentement en train de les évaluer. La Société continuera à évaluer et à générer de nouveaux projets à fort potentiel de découverte en or et en métaux de base. .

PROPRIÉTÉS EN ONTARIO

En 2005, la Société avait identifié le molybdène comme étant un métal offrant un haut potentiel de croissance. La Société avait donc acquis par jalonnement et par une entente d'achat avec des prospecteurs cinq propriétés de molybdène et d'or couvrant une superficie totale de 3 520 hectares à 100 kilomètres au sud de Dryden en Ontario dans le Nord-Ouest ontarien.

Les travaux d'exploration effectués en 2006 et 2007 ont montré que les indices de molybdène et d'or présents sur celles-ci ont peu d'extension tant latéralement qu'en profondeur. La Société a donc décidé de retourner trois propriétés aux vendeurs. La Société conserve deux propriétés d'une superficie totale de 2368 hectares et demeure à l'affût de nouvelles opportunités en Ontario.

En octobre 2008, la Société a acquis un claim couvrant une superficie de 1265 acres dans le secteur de Dryden, en Ontario. Cette acquisition fait suite à une entente entre les vendeurs et la Société, selon cette entente, le dernier paiement de 20 000 \$ comptant et de 20 000 actions de classe A est remplacé par un versement de 5 000 \$ comptant et l'émission de 220 000 actions de classe A de la Société. La Bourse de croissance TSX a accepté l'avis de modification de la transaction. Conséquemment, la propriété a été obtenue pour 35 000 \$ comptant et 250 000 actions de classe A. Le vendeur bénéficie d'une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie que Radisson peut racheter pour 1 000 000 \$.

PROMOTION

Au cours du premier trimestre de 2008, la Société a participé aux événements suivants :

- Janv. 2008 Vancouver Resource (Cambridge) Investment Conference
- Mars 2008 PDAC International Trade Show & Investors Exchange

FINANCEMENT PAR ACTIONS

Au cours de la période de 9 mois terminé le 30 septembre 2008, la Société a effectué un financement par actions pour un montant de 520 000 \$. Ce financement permet à Radisson de poursuivre ses activités d'exploration et de maintenir un fonds de roulement suffisant.

PROGRAMME D'EXPLORATION

Pour la période de 9 mois terminée le 30 septembre 2008, les travaux d'exploration s'élèvent 729 128\$. Les travaux ont consisté principalement en forage au diamant et autres travaux connexes d'exploration sur le projet O'Brien / Kewagama pour un montant de 554 815 \$ sans oublier la propriété Potrack pour un montant d'environ 80 000 \$ ainsi que La Reine pour plus de 49 000 \$

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites à la bourse de Croissance (TSX-V) depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie 'sociétés émergentes' du TSX-V.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

Faits saillants des trois derniers exercices financiers

Exercice terminé le 31 décembre			
(en milliers de dollars sauf les montants par action)			
	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Actif total	7 620	5 521	4 418
Revenus	46	31	10
Perte nette	1 477	542	543
Perte nette par action	0,04	0,02	0,02
Dettes à long terme	0	0	0

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Trimestre	Revenu total	Perte nette	Perte de base et dilué(e) par action
	\$	\$	\$
Décembre 2006	23	(126)	(0,02)
Mars 2007	6	(109)	(0,00)
Juin 2007	3	(227)	(0,005)
Septembre 2007	7	(867)	(0,02)
Décembre 2007	30	(274)	(0,01)

MARS 2008 14 (182)
(0,00) RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Juin 2008	16	(652)	(0,01)
Septembre 2008	12	(433)	(0,02)

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2008, la perte nette fut de 437 141 \$. Ce montant correspond aux opérations courantes de Radisson et provient des dépenses reliées au statut public de la Société. Les salaires et charges sociales, les honoraires professionnels, la dépense d'experts et sous-traitants ainsi que les autres frais reliés à l'administration de la Société contribuent également à cette perte. Une rémunération à base d'actions d'un montant de 26 111 \$ a été comptabilisée au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008, tandis que cette dépense fut de 701 850 \$ pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2007. La raison en est fort simple et s'explique par le fait qu'au cours du troisième trimestre de 2007 Radisson a octroyé 2 881 876 options alors qu'aucune option n'a été octroyée lors de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008. Les frais d'administration totaux pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008 sont plus faibles d'environ 600 000 \$ si l'on compare avec la même période de 2007 et le tout s'explique en grande partie par la baisse très considérable de la rémunération à base d'actions. De plus, au cours de cette même période, la dépense d'experts et sous-traitants a augmenté considérablement compte tenu de l'émission de 238 806 actions pour 80 000 \$ pour le règlement d'honoraires passés envers un administrateur de la société. Les dépenses non récurrentes du présent trimestre sont considérables compte tenu de l'abandon des projets miniers Preissac et La Reine. Cet abandon a engendré une radiation d'un montant de près de 180 000 \$. On peut considérer cette radiation comme un élément important du présent trimestre. L'ensemble des autres dépenses sont demeurés quand même assez stables si l'on compare les périodes de trois mois se terminant le 30 septembre 2008 et 2007.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, les frais totaux d'administration furent de 659 329 \$ en comparaison de 1 219 752 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007. La raison la plus importante pour laquelle les frais ont baissé s'explique par la baisse de la rémunération à base d'actions de plus de 670 000 \$. En effet, lors de la période de 9 mois terminée le 30 septembre 2007, Radisson avait octroyé plus de 3 600 000 options ce qui explique cette variation importante. D'autres dépenses ont subi des variations importantes notamment, la dépense d'experts et sous-traitants qui a augmenté de plus de 100 000 \$ compte tenu d'honoraires d'un consultant en relations avec les investisseurs et surtout d'un montant de 80 000 \$ en relation avec une émission d'actions envers un administrateur pour le règlement d'honoraires passés. Les dépenses non récurrentes de la période de 9 mois se terminant en septembre 2008 sont considérables compte tenu de l'abandon des projets miniers Preissac, RM Nickel et La Reine. Ces abandons ont engendré des radiations d'un montant de près de 655 000 \$. On peut également voir que les frais généraux d'administration sont demeurés stables pour les 2 périodes de neuf mois terminées en 2008 et 2007. Les revenus d'intérêts ont presque triplé de 2007 à 2008 compte tenu que Radisson détient des montants importants en placements ce qui n'était pas le cas en 2007. En comparant les deux périodes de neuf mois, on peut voir que les salaires et avantages sociaux sont également plus élevés en raison du salaire du nouveau président. L'ensemble des autres dépenses sont demeurés quand même assez stable si l'on compare les périodes de neuf mois se terminant le 30 septembre 2008 et 2007. Pour conclure, malgré les nombreuses variations entre les périodes de 9 mois se terminant le 30 septembre 2007 et 2008, la perte nette est demeurée dans le même ordre de grandeur celle-ci se chiffrant à environ 1 200 000 \$ pour les 2 périodes en question.

Au 30 **septembre** 2008, la Société avait un montant de 202 624 \$ en encaisse et un montant de 1 100 000 \$ en dépôts à terme. Un montant de 998 834 \$ est réservé pour faire des travaux d'exploration. Afin de comparer, au 31 décembre 2007, l'encaisse était de 16 733 \$, les dépôts à terme étaient de 1 900 000 \$, dont 1 727 962 \$ était réservé pour l'exploration. Au 30 **septembre** 2008, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 248 544 \$ en comparaison de 176 666 \$ au 31 décembre 2007. La situation financière actuelle de la Société est donc saine et les fonds disponibles sont suffisants pour pouvoir continuer les opérations pour une période d'environ 12 mois.

Les sources de financement de la Société se font principalement sous la forme de l'émission de capital-actions et le succès de celles-ci dépend des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et pouvoir supporter ses activités courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions.

L'exercice de bons de souscription en circulation représente un financement potentiel. L'exercice d'options d'achat d'actions en circulation représente également un financement potentiel supplémentaire important. Selon la direction de la Société, advenant le cas où le cours des actions de Radisson augmenterait de façon importante, une entrée d'argent serait prévisible; par contre, il n'est pas possible de prévoir le montant en question.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Date	Financement		Emploi du produit	Objectifs
Mars 2008	Actions ordinaires	520 000 \$	Fonds de roulement	

OBLIGATION ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le dernier paiement lié à l'entente d'option signée en 2005 a été effectué sur la propriété Ontarienne Highway de molybdène. L'obligation monétaire de 2008 liée à l'option était un paiement comptant de 20 000 \$ ainsi que l'émission de 20 000 actions à être payé le premier septembre. Avec l'assentiment du propriétaire ce dernier paiement est devenu 5 000\$ comptant et l'émission de 220 000 actions de classe A.

Au 30 septembre 2008, la Société avait la somme de 998 834 \$ à dépenser en travaux d'exploration afin de se conformer aux exigences de financement accréditifs.

Les redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

- O'Brien: paiement au comptant de 1 million de dollars au moment de la mise en production commerciale
- Kewagama : 2 % NSR
- Highway : 2 % NSR avec possibilité de rachat moyennant la somme de 1 000 000 de dollars

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

Dans le cours de ses activités administratives, la Société loue un espace de bureau auprès du vice-président de Radisson. Du 1 janvier au 30 septembre 2008, le montant de location se chiffre à 3 600 \$.

M. Luc Simoneau, un administrateur de la Société, a reçu une somme totale de 2 774 \$ en échange de services spécialisés en informatique par l'intermédiaire d'une entreprise de consultation dont il est l'actionnaire principal.

M. Paul Cregheur, un administrateur de la Société, a reçu une somme totale de 5 572 \$ en rémunération pour la réalisation d'études de coût de différents projets.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président (chef des opérations financières) sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 31 décembre 2007 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président (chef des opérations financières) sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles internes ont été établis au 31 décembre 2006. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui auraient considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS DE REVENU SIGNIFICATIF

La Société fournit l'information sur les frais d'exploration reportés dans la note 4 des états financiers intermédiaires terminés le 30 septembre 2008. La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais d'exploration reportés.

FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION

Voici le détail des frais généraux d'administration pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 :

Télécommunications	3010 \$
Papeterie et frais de bureau	3010 \$
Gestion des claims	12 350 \$
Frais de location	<u>1970 \$</u>
Total	<u>20 340 \$</u>

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

En date du 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté les nouvelles normes comptables publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») portant sur les normes générales de présentation des états financiers et l'information à fournir concernant le capital et les instruments financiers.

Chapitre 1400, Normes générales de présentation des états financiers

Le Chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers » modifie le chapitre 1400 afin d'inclure des exigences visant l'évaluation et la communication de la capacité de l'entité à poursuivre ses activités et de communiquer toutes incertitudes importantes susceptibles de jeter un doute sur sa capacité de poursuivre ses activités sur une base continue. L'adoption de ce chapitre n'a aucun effet sur les états financiers de la Société.

Chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital

Le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital » définit les exigences à l'égard des informations à fournir qui permettent aux usagers d'états financiers d'une entité d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital tels que les informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; le fait qu'elle se soit conformée à des exigences et, si elle ne s'est pas conformée, les conséquences de cette non-conformité. Les obligations d'information relatives à ce chapitre sont décrites dans la note 5 des états financiers de la Société.

Chapitre 3862, Instruments financiers – informations à fournir

Chapitre 3863, Instruments financiers – présentation

Ces chapitres remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », révisent et augmentent les obligations d'information à fournir tout en reportant ses obligations de présentation. Ces nouveaux chapitres accordent plus d'importance aux informations à fournir sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi qu'à la façon dont l'entité gère ces risques. Les obligations d'information relatives à ces chapitres sont décrites dans la note 6 des états financiers de la Société.

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS IMPORTANTES

Les conventions comptables importantes ainsi que celles qui requièrent le plus de jugement et d'estimations lors de l'établissement des états financiers de la Société se détaillent comme suit :

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur, diminution faite de l'aide gouvernementale s'y rattachant, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement, inscrits aux propriétés minières et aux frais d'exploration reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats. Les conventions d'option et la vente de propriétés minières sont comptabilisées en appliquant le produit reçu en contrepartie du coût de la propriété et par la suite en contrepartie des frais d'exploration reportés. Tout excédent est comptabilisé aux revenus.

Ces actifs sont dévalués dans le cas où la Société ne prévoit pas effectuer d'autres travaux dans un avenir prévisible ou en l'absence de travaux pendant une période excédant trois ans.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société utilise la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions octroyées aux administrateurs, membres de la direction, employés et autres fournisseurs de services. Par cette méthode, la Société répartit une charge sur la période d'acquisition des options. La durée de vie prévue des options utilisée pour calculer la juste valeur des options est basée sur l'expérience et sur le jugement de la direction.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERS

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

FACTEURS DE RISQUE

RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement aux opérations de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR (www.sedar.com).

INSTRUCTION NATIONALE 51-102

Divulgué, au 10 novembre 2008, des données relatives aux titres en circulation

Actions de catégorie A en circulation : **49 575 699**

Bons de souscription : **1 800 000**

Nombre de Bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
800 000	0,40 \$	11 décembre 2008
1 000 000	0,32 \$	14 mars 2010

OPTIONS OCTROYÉES À DES COURTIERS :

Options octroyées à des courtiers pour des unités comprenant une action ordinaire et un bon de souscription : **80 000**

80 000 options octroyées aux courtiers leur permettant de souscrire à 80 000 actions au prix de 0,40 \$ l'action. Ces options arrivent à échéance le 11 décembre 2008.

Options en circulation (régime) : 4 907 830

Nombre d'options	Prix de levée	Date d'expiration
450 000	0,34 \$	21 octobre 2009
257 830	0,15 \$	2 mars 2010
175 000	0,30 \$	31 octobre 2010
800 000	0,235 \$	5 avril 2012
1 000 000	0,335 \$	10 octobre 2010
2 225 000	0,30 \$	13 juillet 2012

Note : 656 876 options ont été octroyées à un consultant pour les relations avec les investisseurs. Elles sont en dehors du régime, approuvées par le TSX-V et par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle en juin 2008



Donald Lacasse, ing.
Vice-président, chef des opérations financières et secrétaire corporatif

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION QUANT AUX RAPPORTS FINANCIERS

La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel. La direction maintient un système de contrôle interne afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs.

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent nécessairement des montants déterminés selon des estimations et des jugements provenant de la direction. Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., comptables agréés, ont été nommés vérificateurs externes de la Société par les actionnaires. Leur rapport présenté ci-dessous exprime une opinion sur les états financiers.

Le comité de vérification et les vérificateurs externes se réunissent annuellement, avec et sans la direction, afin de réviser les états financiers et de discuter de questions touchant la vérification. Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration approuve les états financiers de la Société.



Kenneth G. Murton, B. Comm.
Président et chef de la direction



Donald Lacasse, ing.
Vice-président, chef des opérations financières et
secrétaire corporatif

Rouyn-Noranda, Canada
Le 25 novembre 2008